



France en ont toujours fait fabriquer , les Archiducs d'Autriche ont toujours fait fabriquer de ces fortes d'espèces : il y en a même encore beaucoup aujourd'hui dans les Etats de la Reine d'Hongrie , témoins les pièces nommées dix-sept , qui sont à 6. den. de fin pésant un gros quatre grains. Tous les Princes d'Empire en ont qui sont de moindre titre.

L'Espagne en a d'assez bonnes. Dans les Etats du Roi de Sardaigne il y a des doufons à six deniers de fin pésant un gros qui ont cours pour douze sols de Savoye ; il y a aussi de pièces de cinq sols , de deux sols six deniers qui ne sont qu'à trois deniers de fin , celles de cinq sols pésant 48. grains , celles de deux sols six , pésans 24. grains : en sorte que le Roi de Sardaigne

tire une traite considérable sur ces Monoyes de même que sur celles de cuivre.

Les Electeurs qui battent la meilleure Monoye sont ceux de Bohême , de Mayence , du Palatin & de Saxe eut égard aux autres Electeurs & autres Princes d'Empire , excepté le Prince & Evêque de Saltzbourg , dont la Principauté est enclavée dans l'Autriche : ce Prince fait fabriquer ses Monoyes en or & en argent sur le même pied que celles de la Reine d'Hongrie.

Les Rois de France ont rarement tiré des traites excessives sur ces fortes de Monoyes , leur intention n'a jamais été que la facilité du commerce on peut le voir dans toutes les anciennes espèces de Henri IV. , Louis XIII. & XIV. ; même les pièces de deux sols de Louis XV. sont à

2 deniers 8. grains de fin péfantes 39. grams, dans chacune desquelles il y a pour 19. deniers d'argent fin; enfuite pour deux deniers de cuivre, enforte qu'il ne reſte plus que trois deniers fur chaque pièce que le Roi tire pour les frais & fon droit Seigneurial: il en entre au marc 118. un huitième qui font la ſomme de 11. liv. 16. ſols 4. den. Il y a dans le marc de ces pièces 2. den. 8. grains d'argent fin, qui font la ſomme de 9. liv. 18. ſols 6. den. enfuite pour 8. ſols de cuivre, cela fait 10. liv. 6. ſols 6. den., valeur intrinfèque dans un marc de ces pièces, le Roi les donne au Public à 11. livres 16. ſols 4. deniers, il ne prend donc que 29. ſols 10. deniers par marc tant pour frais de fabrication que pour fon droit Seigneurial.

Il eſt aifé de concevoir que

les frais de fabrication font plus confidérables pour fabriquer 118. pièces de 2. ſols que pour 8. écus de 6. francs & 3. dixième; par conféquent la traite devroit être plus forte que celle des écus, & c'eſt cependant le contraire.

Il eſt conſtant que les ſujets du Roi de France même l'étranger ne rifquent pas beaucoup en prenant ces pièces pour la valeur de leur expoſition; il faut auſſi prendre garde qu'il y en a beaucoup de fauſſes, il eſt aifé de les diſtinguer d'avec les bonnes, parce que celles-ci ont une couleur brunâtre, la gravure en eſt délicate, les fauſſes font rouges, plus épaiffes, & la gravure plus groſſières plus large & plus platte.

A l'égard des Monoyes de cuivre, le Roi de France gagne

plus que sur les pièces de deux sols, & les donne à peu près sur le même pied que l'Espagne, l'Angleterre & les principales puissances de l'Europe. Le Prince de Liège est celui des Souverains qui donne la matière le plus largement en fait de Monnoye de pur cuivre, le Roi de France donne le marc des Monnoyes de pur cuivre à raison de 39. sols, ce qui est aisé à comprendre puisque chaque sol pèse 120. grains, & il y en va 39. & un sixième au marc.

Toutes les espèces de pur cuivre qui sont aujourd'hui à l'effigie du Roi de France, ont été fabriquées pendant la minorité, par un Serrurier qui offrit une somme pour qu'il lui fut permis de fabriquer une certaine quantité de sols, demi-sols & liards; il y en a eu de contre-

faits quoique la matière ne soit pas extraordinairement chère, ce qui fait qu'il y en a de plus légers.

---

## CHAPITRE XII.

*Traité du titre auquel on travaille la vaisselle dans plusieurs parties de l'Europe, & des abus qui se glissent dans l'Orphèverie.*

**T**ous les Souverains de chaque Pays ont rendu des ordonnances qui ont fixés le titre auquel on doit travailler l'or & l'argent tant en vaisselle qu'en Monnoyes dans leurs Etats; & presque tous ces titres sont différens.

En France les Orphèvres doivent travailler l'or à 20. karats